

Les métiers de l'agriculture

Webinar organisé par Via Compétences le 06/06/2023

Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.via-competences.fr/webinars/les-metiers-de-lagriculture>

Transcription textuelle du webinar :

Claire Lamy, Via Compétence :

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de nous rejoindre pour ce nouveau webinar métier proposé par via compétences et qui sera consacrée aux métiers de l'agriculture.

Alors tout d'abord je me présente je suis Claire Lamy, chargée de mission Étude emploi formation à Via Compétences, en charge notamment des études sur les métiers et sur l'insertion, et c'est à ce titre que j'ai le plaisir de coordonner ce webinar.

Deux intervenants vont nous apporter leur expertise sur cette thématique. Ils vont se présenter dans quelques instants, mais juste avant de démarrer quelques précisions pour suivre ce webinar dans les meilleures conditions : donc, à droite de votre écran, vous disposez d'un chat pour poser vos questions pendant toute la durée du webinar. Elles seront transmises à nos intervenants qui essaieront d'y répondre, soit au fil du déroulé, soit encore à la fin de la présentation, et puis enfin dans quelques jours, vous pourrez retrouver le replay sur notre site et accéder aux ressources présentées et à la présentation que vous pourrez donc télécharger à ce moment-là.

Voilà, nous accueillons donc nos deux intervenants experts du sujet. Si vous voulez bien vous présenter.

Marion Missaoui, ANEFA :

Bonjour tout le monde, donc Marion Missaoui, je suis chargée de mission Emploi Formation à l'ANEFA, qui est une association de promotion des métiers agricoles.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Et bonjour à tous, je suis Jean-Michel Sauton donc je travaille à l'APECITA, qui est l'association pour l'emploi des cadres ingénieurs et techniciens en agriculture, agroalimentaire, environnement donc il s'occupe principalement dans l'emploi et d'orientation dans ces secteurs de l'agriculture.

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci à tous les deux

Alors historiquement, la France est un grand pays d'agriculture. Elle produit beaucoup c'est le premier producteur agricole européen devant l'Allemagne l'Italie et l'Espagne ; c'est aussi un grand pays exportateur de produits agricoles : le cinquième au niveau national, au niveau mondial pardon. Et en Auvergne Rhône-Alpes, l'agriculture c'est 175 000 actifs et 50 000 exploitations.

Alors c'est un secteur qui offre de nombreux métiers en lien avec la terre ou les productions animales, et qui doit répondre aux nouveaux enjeux en matière environnementale, économique et sociétales, de véritables enjeux stratégiques pour l'avenir de la planète et de la société.

Donc les métiers de l'agriculture sont nombreux. Comme on le verra, ils s'étendent de l'élevage et la culture, à la commercialisation en passant notamment par la maintenance, le conseil, ou encore la recherche. Ces métiers recrutent et vont recruter dans les prochaines années avec de nombreux départs à la retraite à venir.

Et enfin nous verrons qu'il existe de nombreuses possibilités de se former dans le cadre de la formation initiale, mais également de la formation continue pour se perfectionner ou encore pour se reconverter.

Alors quels sont ces métiers, leur évolution ? quels sont les opportunités pour un jeune pour une personne en reconversion ? quelles sont les évolutions possibles et quels sont les besoins en compétences nécessaires pour exercer ces métiers ? ce sont les questions auxquelles nous allons répondre dans l'heure qui suit.

Alors en premier lieu, Marion et Jean-Michel vont aborder le contexte et les secteurs concernés, puis ils nous présenteront les métiers, les besoins en compétences et les formations.

Voilà, sans plus attendre je passe la parole à Marion qui va nous donner quelques points de repère sur le contexte et les enjeux.

Marion Missaoui, ANEFA :

Merci Claire. Alors bon, Claire est en train de vous projeter une carte d'Auvergne Rhône-Alpes qui représente les productions. Notre région, rapidement pour vous dresser un portrait, est marquée en gros par des zones de moyenne et de haute montagne que sont la partie Auvergne et les Alpes, dans lesquels on retrouve beaucoup de bovins allaitants donc qui produisent la viande et du lait essentiellement, et un couloir au centre, le couloir du Rhône qui est marqué plutôt par des productions végétales et notamment viticoles, fruits et légumes et arboriculture, horticulture. Voilà, on va y revenir un petit peu plus après. Alors sur le contexte, ...

Sur le contexte donc on a quelques chiffres clés en Auvergne Rhône-Alpes : environ 50 000 exploitations donc plus de la moitié qui produisent des... qui sont en production animale. Ça représente une exploitation de surface agricole de 3 millions d'hectares environ. On a un peu plus de 6 000 producteurs qui sont engagés dans une démarche d'agriculture biologique, 97 000 actifs permanents, 77 AOP donc des produits de qualité qui peuvent être de la viande, du fromage, de la charcuterie, du vin ; et 59 IGP. Donc on a un grand territoire, avec des produits de haute valeur ajoutée. Sur les 50 000 exploitations, on a 12 000 exploitations qui emploient des salariés. Ces 12 000 exploitations emploient environ 94 000 salariés : des CDI, des cadres, 40% de femmes, on est donc 3e au rang national au niveau de l'agriculture, mais on est aussi plus haut que la moyenne nationale tous secteurs confondus. Et puis on est quand même marqué par une certaine jeunesse dans notre région, puisqu'on a quasiment la moitié de nos salariés qui ont moins de 30 ans et on est la région la plus jeune de France. Important aussi, donc, on a une organisation en agriculture qui est beaucoup tournée vers l'emploi partagé, et donc, à ce titre, on a environ 300 groupements d'employeurs qui emploient des salariés qui sont mis à disposition de plusieurs exploitations pour former des temps pleins.

Donc, dans les enjeux actuels qui frappent un petit peu l'agriculture, il y en a plusieurs. Donc d'abord, on a un enjeu du gouvernement qui est d'assurer la souveraineté alimentaire du pays. Cet enjeu a

été replacé au centre avec la crise du covid et qui a mis en évidence la fragilité de la chaîne alimentaire et notamment la pénurie de certains produits. Donc ça, c'est le premier enjeu.

Le deuxième enjeu est la compétitivité du secteur agricole, puisque si on est toujours le pays le premier pays agricole d'Europe, on note quand même une certaine érosion de la compétitivité de la ferme France, puisqu'on est passé du 2e au 5e rang des exportateurs mondiaux en moins de 20 ans.

Donc ensuite, on a l'enjeu central du renouvellement des générations. On l'a dit en introduction, on a un peu plus de la moitié des agriculteurs qui vont partir à la retraite. Donc aujourd'hui, on a 43% des exploitants qui ont plus de 55 ans. Donc on a un enjeu sur le renouvellement de cette population d'actifs qui peut être partiellement pourvu par le salariat puisqu'on a une explosion du salariat en agriculture depuis environ 20 ans, et en même temps, en parallèle, une politique d'installation sur les exploitations agricoles qui est assez dynamique malgré tout en Auvergne-Rhône-Alpes, même si on ne renouvelle pas un pour un.

Enfin, donc les deux derniers grands enjeux de l'agriculture. Donc on a l'enjeu de... l'enjeu de l'agritech, donc c'est vraiment la transformation des compétences induites par les pratiques technologiques. Aujourd'hui donc la technologie est vraiment entrée dans les pratiques agricoles. On a 79% des agriculteurs qui utilisent Internet tous les jours et qui utilisent du matériel qui est de plus en plus connecté. Par exemple, on a des tracteurs qui utilisent des navigateurs GPS évidemment mais aussi des technologies beaucoup plus poussées. Aujourd'hui on a des tableaux de bord de tracteurs qui ressemblent plus à des cockpits d'avion que ce qu'on peut s'imaginer d'un tracteur. Pareil, on a beaucoup d'utilisations qui sont liées aux drones notamment ou aux robots, et donc tout ça induit une mutation des compétences dont on a besoin pour assurer la production.

Enfin, dernier gros enjeu est celui de la transition écologique. Donc, on a une mutation des compétences qui est liée aussi à l'adaptation des pratiques du monde agricole à l'environnement. Donc ça, c'est induit par de nombreux dossiers : la gestion de l'eau, la gestion des aléas climatiques. En Auvergne-Rhône-Alpes, on est extrêmement frappé chaque été par des épisodes de grêle ou de sécheresse qui deviennent aujourd'hui, des épisodes récurrents et qu'on ne peut plus considérer comme exceptionnel. Donc pour faire face à tout ça, on a des chercheurs et des ingénieurs qui se penchent sur la question, sur comment adapter notre culture du sol, notre élevage pour qu'il y ait un impact agro-environnemental réduit.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Voilà donc, par rapport à ce qu'a expliqué Marion, donc vous avez compris quelqu'un qui souhaite aller vers ce secteur de l'agriculture peut participer au renouvellement des générations en s'installant à son compte comme chef d'entreprise. Donc ça, ça requiert, on va en parler un peu plus tard, quand même des formations pour s'installer comme chef d'entreprise dans le milieu agricole ; et puis vous avez également beaucoup d'emplois salariés. Alors dans les exploitations agricoles, mais pas que, faut savoir que l'agriculture, il y a tout un microcosme qui tourne autour avec des coopératives agricoles dont vous avez entendu parler, des organismes qui vendent des semences, des magasins de producteurs, enfin voilà. Et donc si on fait une petite projection sur les offres d'emploi, Marion vous l'a dit c'est une explosion des offres d'emploi, donc là clairement... enfin là, depuis le covid, on voit que le nombre d'offres d'emplois a augmenté de manière importante, avec un nombre de demandeurs lui qui est à la baisse. Alors, c'est quelque chose qu'on retrouve dans quasiment tous les secteurs d'activité et y compris donc le secteur agricole. Donc tous les gens qui s'orientent vers une formation ou qui ont envie d'aller vers un emploi salarié dans le monde agricole n'ont généralement pas trop de mal à trouver un emploi dans ce secteur. Donc d'après l'enquête sur les besoins de main d'œuvre de Pôle Emploi, donc là c'est 26 000 projets de recrutement en 2023 dans le secteur

agricole. Et puis bon, je l'ai déjà exprimé, des difficultés de recrutement quasiment dans tous les secteurs de l'agriculture. On va voir en détail tout de suite après. Important aussi de voir que les offres d'emploi, là on est vraiment sur les offres d'emploi de salariés, il y en a qui sont accessibles à tous les niveaux de formation, donc ça part des formations bac ou même infra bac, CAP par exemple jusqu'à des formations bac + 2 donc le BTS ou le bac +3 ou voire même les bacs + 5 ou même au-delà. Donc là, quel que soit le niveau de formation, on peut trouver un emploi correspondant à son niveau.

Donc la diapo suivante on est sur les métiers. Alors, une diversité de métiers, donc là Marion vous a expliqué que beaucoup de chefs d'exploitation cherchaient des salariés, donc là on est sur les 22% en bas à gauche d'offres d'emploi dans des métiers de la production, et puis on a tout un ensemble d'autres fonctions dans le secteur agricole que je vais détailler dans les diapositives suivantes.

Donc sur les métiers la production, on va trouver des métiers d'ouvriers ou d'ouvrières agricoles dans différents secteurs d'activités de l'agriculture, des métiers de techniciens ou de techniciennes, d'adjoints d'exploitation donc le chef d'exploitation cherche quelqu'un qui va de seconder, à qui va confier des responsabilités, des métiers de chef de culture ou de responsable d'élevage où là, par exemple sur l'exploitation la responsable d'élevage va gérer entièrement le troupeau de son alimentation, la reproduction, les soins par exemple, la traite par exemple si c'est dans le secteur laitier. Donc là, vous avez vu énormément de métiers dans la production donc c'est 22% de l'ensemble des offres. Après on passe sur d'autres types de métiers.

Donc les métiers du conseil de l'animation. Donc je vous l'ai dit au-delà des exploitations agricoles, vous avez des organismes qui apportent des conseils. Donc on va trouver des métiers de conseiller ou de conseillère agricole qui vont aller accompagner les agriculteurs sur la conduite de leur exploitation ; des métiers d'animateur également pour des syndicats professionnels ou des filières de production. Donc là, par exemple en ce moment, on est en train d'essayer de recruter une animatrice pour le GPGR, le groupement de producteurs de gelée royale, donc voilà, et des métiers de contrôleur ou contrôlease laitier, donc voilà.

Après, les métiers suivants, c'est les métiers du commerce, parce que l'agriculture produit des matières premières mais elle les vend. Donc on va trouver... puis elle a besoin également de semences, de produits de matériel, donc on va trouver des métiers de technico- commerciaux, des métiers de chargé de clientèle agricole dans des banques ou des assurances, des métiers de chef de rayon, voilà. Également beaucoup de métiers dans les achats, donc de matières premières, d'import ou d'export. Et puis des métiers également dans la vente directe, vendeur ou vendeuse dans un magasin, un magasin de producteurs ou un magasin bio. Donc là, un ensemble de métiers du commerce.

Ensuite on va trouver les métiers du contrôle et de la qualité donc, Marion l'a dit, on est sur une zone notamment Auvergne-Rhône-Alpes, on a énormément d'Appellations d'Origine Protégée et d'IGP donc il faut contrôler. On va trouver des gens qui vont aller faire des audits dans les exploitations, qui vont aller certifier, par exemple qu'un producteur est un producteur bio, voilà. Donc voilà, sur ces métiers du contrôle et de la qualité. Ensuite, on va trouver des métiers de la recherche. Alors Marion l'a dit, l'agritech à l'agriculture c'est quand même un secteur qui a beaucoup évolué, qui évolue toujours et donc on va trouver des gens qui vont faire de la recherche dans le domaine végétal ou animal pour faire avancer la production, des gens qui vont également faire du développement, et beaucoup de postes aussi de chefs de projet ou de chargés de projet ou de chargés d'études, voilà. Donc là ça représente un volume important d'offres d'emploi, pas loin d'une vingtaine de %. Et puis dans le secteur agricole on trouve également beaucoup de métiers transverses. Donc les métiers d'enseignant, de comptable, d'informaticien, de fiscaliste, de directeur ou directrice par exemple.

Donc ça, pour accompagner les personnes en recherche d'emploi on a souvent voilà des gens qui sont attirés par le secteur d'agriculture qui viennent d'un autre secteur industriel par exemple, et qui peuvent trouver, s'ils sont directeurs d'une entreprise également, ce type de poste dans le secteur agricole.

Donc ensuite on va vous présenter une fiche métier. Donc là je passe la parole à Marion.

Marion Missaoui, ANEFA :

Alors oui on va vous présenter plusieurs fiches métiers bien que le choix aurait pu se porter sur d'autres types de métiers mais là on a vraiment choisi des métiers qui illustrent la diversité un peu du besoin. Donc parmi les métiers qui recrutent énormément, il y a les métiers de salariés agricoles en élevage bovins. Alors ça peut être en bovins viande ou en bovins lait. Ces offres d'emploi sont principalement situées sur la partie moyenne montagne de l'Auvergne ou sur la partie Savoie Haute-Savoie et même sur la partie Loire Isère, notamment. Donc, en quoi ça consiste ? Donc, c'est le salarié travaille sur une exploitation ou un groupement d'exploitations et il peut, il a en charge l'alimentation et le suivi des animaux ; dans un élevage laitier il peut avoir en charge la traite voire éventuellement la transformation du fromage, ça peut arriver lorsque c'est... c'est fait à la ferme. Il va intervenir également dans l'entretien des locaux, la conduite et l'utilisation du matériel et la production de fourrage, c'est à dire la composition des rations, qu'est-ce qu'on met comme aliment pour quel résultat on veut sur les animaux. Dans le profil attendu donc, on attend effectivement des connaissances un petit peu techniques sur l'animal et son comportement, puisqu'il faut pouvoir savoir, détecter s'il y a une anomalie ou un problème, une maîtrise des techniques de traite et de l'entretien de la machine et aussi des règles sanitaires, c'est extrêmement important, et enfin donc, une capacité à conduire le matériel et à s'adapter aux évolutions techniques, un sens de l'organisation et une prise d'initiative. Alors sur les conditions... sur les conditions, on peut avoir différents types d'organisations du travail. Il peut y avoir deux traites quotidiennes matin ou soir donc ça peut être du travail en coupure, ou ça peut être que le salarié, soit ne traite pas et donc du coup s'occupe des animaux en continu, soit il y a une organisation sur l'exploitation qui permet aux salariés de n'assurer que la traite du matin ou que la traite du soir pour qu'il y ait une meilleure articulation des temps privés et professionnels. Sur la partie formation, je vais pas m'attarder parce qu'on va avoir tout un chapitre dédié aux formations, mais à retenir qu'il y a plusieurs types de formations qui peuvent conduire à ce genre de métier. C'est principalement des métiers qui s'exercent en CDI, par contre il y a très peu de saisonnalité sur ce type de poste.

Alors, autre type de métier, les emplois de chef de culture viticole. Donc là, on est sur la partie végétale on est sur le... en terme géographique, le besoin se situe plutôt sur le couloir du Rhône, donc le Rhône, la Loire, l'Ardèche, la Drôme où on a de la production viticole. Donc le chef de culture viticole qu'est-ce qui fait sur une exploitation ? il essaie le responsable de la vigne et donc il assure le bon développement et les travaux à effectuer sur le vignoble. Ça nécessite pas mal de compétences techniques sur la culture du sol et de la vigne, puisque c'est par exemple lui qui va déterminer avec les conseillers techniques du vignoble qui peuvent être des gens des chambres d'agriculture ou de ou des interprovins qui vont décider ensemble du démarrage des vendanges en fonction de la maturation du raisin, des conditions météo. etc. Le chef de culture viticole, il s'assure aussi de l'encadrement notamment du personnel saisonnier et notamment pour les vendanges ou la taille de la vigne et il est responsable de la conduite technique de tout le vignoble. Donc on attend de lui effectivement des compétences théoriques et pratiques en viticulture, qu'il soit force de proposition sur l'amélioration du produit final et donc du vin, de la réactivité, une capacité à organiser et à gérer le travail du personnel. Selon les exploitations on peut avoir une cave ou pas, c'est pas tout le temps le cas, mais le chef de culture viticole peut aussi être associé à tout processus de vinification.

Alors, les conditions d'exercice du métier, donc c'est plutôt en extérieur, en toute saison. Alors on a tendance à imaginer que le travail de la vigne se résume aux vendanges, or c'est pas le cas. Hors vendanges, il y a toute une période de taille et d'entretien de la vigne donc qui nécessite moins de personnel et des équipes restreintes, mais qui se fait quand même, et les horaires peuvent être variables parce qu'effectivement sur les périodes de vendanges on va avoir une période de travail très intense et qui ne se retrouve pas forcément sur le reste de l'année. Au niveau des formations c'est pareil, on a quand même beaucoup de formations qui peuvent mener au métier du vin, et rajouter quand même sur le vin, que les métiers du vin sont nombreux c'est à dire qu'on peut passer du travail dans une exploitation dans un domaine viticole aux travaux d'une cave, aux travaux d'une coopérative voire sur les inters pros sur les grands noms de domaines donc voir les métiers du commerce aussi. Voilà donc là, la transposition des compétences et l'évolution des compétences de façon fonctionnelle peut se faire très bien.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Voilà donc je voulais juste, peut-être pour compléter ce que disait Marion là sur la fiche de poste de chef de culture viticole, donc les évolutions possibles dont elle n'a pas parlées donc plus ou moins mais là par exemple on peut envisager que le chef de culture viticole, elle l'a dit Marion, bascule sur de la vinification donc de l'œnologie, donc celui qui fait les assemblages de vins et qui fabrique concrètement le vin après qui est vendu... qui est vendu au consommateur, et puis l'évolution après c'est potentiellement l'installation donc la personne qui est chef de culture viticole peut décider de s'installer. Alors peut-être pas en Côte-rôtie parce que là, les domaines c'est compliqué de les racheter, ça coûte très cher mais voilà donc ça c'est une évolution possible. Peut-être ajouter que dans ces métiers du vin, la France est parmi les trois plus grands producteurs mondiaux de vins avec l'Espagne et l'Italie et donc quand vous êtes français ou française, que vous avez une formation dans le vin ou une expérience dans le vin, vous pouvez sans aucun problème trouver un job à l'étranger donc dans des pays viticoles, il y en a beaucoup dans le monde donc États-Unis, Australie, Chili, Afrique du Sud donc là, voilà, nous on voit beaucoup de jeunes, qui après une formation viticole, un bac pro même un BTS partent se faire une expérience dans ces pays-là, avant de revenir soit trouver un emploi soit s'installer en France. Et si je reprends la fiche d'agent d'élevage bovin, si on essaie de se projeter sur les évolutions possibles, là l'agent d'élevage bovin il peut, au bout de quelques années, passer responsable d'élevage, donc chef de troupeau, donc là c'est lui qui va gérer entièrement et qui va avoir la responsabilité du troupeau, et puis après donc, soit il peut s'installer, soit, Marion l'a dit aussi on a beaucoup dans le secteur agricole d'associations possibles, donc vous avez sans doute entendu parler de GAEC par exemple où on a plusieurs personnes qui s'associent donc beaucoup de personnes dans un premier temps vont sur un emploi salarié dans une exploitation bovine par exemple et après au bout de quelques temps, une fois que l'exploitant agricole est sûr de son salarié, il peut lui proposer une association. Donc là ben voilà, l'agent d'élevage bovin peut à terme devenir chef d'entreprise dans l'exploitation dans laquelle il était salarié. Donc là, c'était juste pour faire un petit focus sur les exploitations. Donc ensuite je vais vous présenter donc une fiche métier.

Claire Lamy, Via Compétence :

Juste une petite remarque, il y a Laurent qui nous dit que le BPREA est devenu le Brevet Professionnel responsable d'entreprise agricole voilà, c'est une petite précision par rapport à ce qui a été dit avant.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Voilà donc là moi je vais vous présenter une fiche métier qui est la fiche métier de technicien de technicienne d'expérimentation. Donc aussi bien dans le domaine végétal qu'animal, donc on met en place des essais en fait d'expérimentations, on réalise des interventions, on fait des mesures, on compte, on regarde le rendement par exemple d'une production végétale donc du blé ou du maïs ou autre chose pour essayer d'améliorer la production. Alors par rapport à ce qui expliquait Marion tout à l'heure, l'agriculture est de plus en plus orientée vers l'agroécologie, et donc l'objectif c'est pas d'augmenter les rendements de production au maximum en mettant des produits phytosanitaires, en détruisant tous les insectes etc. L'objectif maintenant dans la plupart des expérimentations, ça va être de trouver des solutions un peu plus propres, protectrices de l'environnement, un peu plus économes en eau pour, voilà, essayer quand même de maintenir des rendements acceptables pour l'agriculteur. Donc là voilà le technicien d'expé, ça fera partie de son travail, donc il va mettre en place par exemple une expérimentation sur du désherbage mécanique dans une parcelle, donc il va le faire concrètement sur une parcelle d'essai, soit dans une station d'expérimentation, soit chez un agriculteur, et après il va récolter par exemple le blé et il va regarder quel est le rendement. Et donc et après il va écrire un texte en disant voilà, on peut désherber de telle manière, on a tel rendement, on n'a pas besoin de mettre le produit etc. Donc voilà un petit peu les activités du technicien d'expé. Au niveau des formations, là on est plus peut-être sur une formation du niveau minimum Bac + 2 donc le BTS donc un brevet technicien super agricole dont je parlerai tout à l'heure ou éventuellement une licence professionnelle ou un diplôme d'ingénieur. Donc là, dans ce qui est attendu sur ce type de métier, c'est quand même des connaissances techniques en agronomie soit végétales soit animales, et puis ben voilà, par rapport à ce que j'expliquais, des capacités d'analyse et synthèse, de rédaction aussi pour rédiger un texte pour que les agriculteurs puissent s'en servir sur leur exploitation, maîtriser également les outils statistiques, et puis des soft skills clairement en recherche expérimentation comme la rigueur, l'autonomie et le sens de l'organisation. Et donc où est-ce qu'on peut exercer ce type de métier ? Alors dans des centres de recherche, donc l'INRAE par exemple ou Arvalis l'Institut végétal qui est un institut technique, ou une chambre d'agriculture ou une coopérative ou une entreprise de négoce. Et puis les évolutions possibles sur ce type de métier : c'est être responsable d'une station d'expérimentation, c'est une des évolutions possibles. Ou après, souvent, on voit des techniciens des techniciennes d'expérimentation qui basculent sur des métiers dont j'ai parlé tout à l'heure, de conseils et d'animation dans une filière. Donc voilà sur ce métier.

Claire Lamy, Via Compétence :

On a quelques précisions de Laurent, qui nous dit qu'il existe aussi le bac pro technicien en expérimentation animale et puis Sylvie qui nous dit qu'à la rentrée 2023, le BTSA agronomie production végétale devient le BTSA agronomie et culture durable.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Tout à fait.

Claire Lamy, Via Compétence :

Voilà, on va peut-être parler des formations justement, ça fait bien la transition.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Voilà, alors les formations, il y en a vraiment de tout niveau. Donc en niveau 3, on a des CAP qui existent dans le secteur agricole.

Ensuite on a... donc c'est souvent, enfin c'est une formation accessible après la troisième, donc c'est quelque chose qui est tout à fait envisageable. Ensuite, on a des formations de niveau 4 donc des

bacs pro. Donc, on a par exemple le bac pro CGEA donc conduite et gestion de l'entreprise agricole, qui est un bac pro que font des jeunes qui ont souvent des projets d'installation mais qui peuvent également aller sur de l'emploi salarié dans des exploitations, d'ailleurs les enseignants dans les lycées et nous-mêmes, on leur conseille d'aller d'abord sur un emploi salarié avant de réellement s'installer notamment avec un bac pro enfin... clairement nous, on préconise quand même, enfin l'ensemble de la profession agricole préconise quand même un BTS pour s'installer, parce que voilà on est quand même sur la gestion d'une entreprise, donc c'est quelque chose qui requiert un certain nombre de compétences, qui sont pas forcément apportées par le bac pro qui va être beaucoup plus sur des apports techniques dans une filière. Donc là, le bac pro CGEA j'en ai parlé, mais on a également un bac pro vigne et vin par exemple, dans le secteur dans le secteur du vin, on a des bacs pro dans le secteur horticole par exemple, qui fait partie du secteur de l'agriculture. Ensuite, on a bon nombre de formations de niveau 5, donc les BTSA, donc brevets de techniciens supérieurs agricoles, donc qui sont comme ceux que j'ai cités avant, des diplômes qui sont gérés par le ministère d'agriculture d'alimentation et de la forêt. Donc, les BTSA il y en a une petite trentaine, donc on a des BTSA dans le domaine de la production, donc là, un BTSA production animale par exemple ou... agronomie donc production durable, on a des BTS en production horticole. Justement, Sylvie nous dit que le BTS production horticole devient le BTSA métier du végétal alimentation ornement et environnement. Donc, on a également des BTS dans le domaine de la production, dans le domaine du vin donc BTS viticulture œnologie et puis pour ceux qui sont très curieux vous pouvez vous lancer sur un BTSA DARC, développement d'Agriculture des régions chaudes, alors qui se font dans des lycées agricoles alors pas en métropole, il y en a 7 en France donc il y en a un en Martinique, un en Guadeloupe, à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie et un sur l'île de Moorea en Polynésie française. Donc là, c'est juste histoire de nous faire rêver un peu, vous imaginez au bord d'une plage au lycée agricole de Moorea et à travailler sur la production de bananes, d'ananas et de canne à sucre. Voilà donc, on a des BTS dans le secteur de la production et puis on a également des BTS dans le domaine du commerce, par exemple des BTS technico-commerciaux avec 5 spécialités, notamment vente de biens agricoles, par exemple.

Ensuite, on a des formations de niveau 6, avec des licences professionnelles. Alors, les licences professionnelles, des formations que la plupart des étudiants de BTSA réalise après leur brevet de technicien supérieur, donc là, on est actuellement à un taux de poursuite d'études qui doit s'approcher des 70% après le BTSA sur des licences professionnelles, et là les licences professionnelles vont beaucoup plus spécialiser les personnes dans des secteurs. À titre d'informations là, je suis allé intervenir, il n'y a pas très longtemps dans une licence professionnelle qui s'intitule ABCD donc agriculture biologique conseil développement, où là, on avait des gens qui sortaient de BTS et également des gens reconversion qui souhaitaient s'orienter vers ce secteur du bio et donc qui ont pu rentrer dans cette formation avec une formation universitaire par exemple ou une expérience dans un autre secteur d'activité, voilà. Et donc, la liste est longue. Moi, quand j'interviens auprès des étudiants de BTSA, je leur donne une liste de licences professionnelles qui doit s'approcher de 1500 à peu près, dans plein de secteurs différents. Et puis, vous avez le BUT donc le brevet universitaire technologique qui a remplacé le DUT, donc là on en a notamment un qui s'intitule le BUT génie biologique avec différentes options, donc agronomie, environnement, voilà qui amène les personnes qui font ce BUT sur les métiers dont on a parlé jusqu'à maintenant avec Marion. Et puis vous avez également des formations de niveau 7, avec des diplômes d'ingénieurs, donc avec des écoles d'ingénieurs. Donc là, dans le domaine de l'agronomie en Auvergne-Rhône-Alpes, vous en avez deux. Vous avez une école publique qui s'appelle VETAGROSUP qui est basé à Clermont-Ferrand sur le campus agronomique, et aussi un campus vétérinaire qui est basé à Marcy-l'Étoile dans le Rhône, et puis vous avez également une école privée sous contrat en Rhône-Alpes, qui

s'appelle ISARA Lyon, voilà qui vous forme pendant 5 ans sur ces métiers d'ingénieur, sachant que ce sont des formations dans lesquelles on peut rentrer pour l'ISARA après le bac, mais on peut y accéder avec un Bac+1, Bac +2, bac + 3, bac + 4 et pour l'école publique dont j'ai parlé VETAGROSUP donc aussi bien véto que agro, avec le campus agronomique à Clermont-Ferrand, là on y rentre après une classe prépa ou une formation de niveau 5 par exemple voilà. Et puis vous avez également des Masters dans ces secteurs de l'agriculture donc là, la liste est longue, je vais pas forcément vous la détailler maintenant.

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci Jean-Michel, Laurent nous dit qu'il y a aussi des BPA et des BP. Voilà, qui n'ont pas été cités donc dans les niveaux précédents.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Donc là, on a également un certain nombre de... là on était sur des formations diplômantes, tout ce que je vous ai montré donc qui avait un certain niveau et puis là, on est sur des formations qualifiantes, donc des certificats de spécialisation par exemple qui sont des formations continues ou en apprentissage, des CQP donc des certificats de qualifications professionnelles, donc là peut-être que Marion pourra en dire deux mots parce qu'elle gère ça au niveau agricole dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un certain nombre de formations donc des SIL, des spécialisations d'initiatives locales et des mentions complémentaires. Donc là voilà, des formations qualifiantes accessibles aux personnes voilà qui veulent par exemple faire soit une spécialisation après une formation agricole, soit une formation, alors je ne sais pas Marion si tu veux dire deux mots sur le CQP.

Marion Missaoui, ANEFA :

Oui si tu veux. Donc sur les CQP en agriculture, on en a de nombreux, qui sont définis selon les branches de production en Auvergne-Rhône-Alpes, on a pléthore de CQP qui sont ouverts, tous ne sont pas actifs puisqu'en fait, pour chaque CQP, la profession habilite un ou plusieurs centres à les dispenser en fonction des besoins en local mais on en a qui fonctionnent très bien, les CQP agent viticole, les CQP ..., le CQP paysage aussi fonctionne très bien, tractoriste, voilà. Donc si ça vous intéresse, on peut vous fournir la liste des centres qui dispensent les CQP.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Et pour terminer sur les formations, là je vais vous parler donc de formations qui vous amène plus sur un projet d'installation en agriculture donc le BPREA, le Brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole. Donc alors sachant que les personnes qui font un BPREA peuvent s'installer directement. C'est vraiment l'objectif de la formation, mais on en a quand même un certain nombre qui vont d'abord sur un emploi salarié dans une exploitation, avant de réellement franchir le pas et de s'installer. Donc là, j'en ai pris... alors le BPREA, il y a un tronc commun. Donc le but, c'est vraiment de vous former sur la responsabilité d'une entreprise agricole et puis ils ont tous des spécialisations. Donc ça peut être production animale, ça peut être bovin lait alors là j'en ai mis un certain nombre qu'on trouve dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, plantes aromatiques médicinales à parfum donc voilà, donc plutôt, je sais que par exemple il y en a dans le Diois, dans la Drôme, viticulture œnologie, oléiculture, c'est l'huile d'olive, l'arboriculture fruitière, des BPREA également dans tout ce qui est transformation des produits végétaux, de lait... donc là, on vous apprend à transformer vos produits pour la consommation et la vente en fait. Certains orientaient dans la cueillette, la trufficulture, l'apiculture ou les activités de services donc notamment l'écotourisme donc là je reparle le

département de la Drôme mais c'est pas le seul où on trouve des BPREA pour des gens voilà qui ont un projet de reprise d'un gîte rural par exemple, voilà, ou d'une ferme auberge, ou une ferme auberge par exemple.

Sachant que on pousse de plus en plus les gens à faire de la transformation de leurs produits agricoles, notamment sur les petites exploitations, afin de dégager une marge, une marge supérieure. Donc là ben, il y a un certain nombre de BPREA où on va vous apprendre à fabriquer vos fromages, à fabriquer des savons, à fabriquer du pain. Donc là par exemple, là ça fait trois quatre fois de suite qu'on me demande s'il existe des formations de paysans boulangers, donc ça, ça existe, on peut vous former pour monter votre exploitation de céréales et vous apprendre à transformer vos céréales en pain, sachant que je m'occupe également d'une AMAP dans lequel nous avons une agricultrice qui elle fait de la transformation de ses céréales en pâtes, donc elle vend des pâtes et donc ça c'est quelque chose, elle a bien vu que au niveau de son chiffre d'affaires c'est quand même quelque chose de beaucoup plus rentable pour elle, alors plus gourmand parce que faut qu'elle aille sur les marchés, faut qu'elle trouve un point de distribution etc. mais clairement, ça lui permet de dégager un chiffre d'affaires nettement supérieur, que juste si elle vendait ses céréales à une coopérative ou un gros négociant industriel.

Donc là je voulais dire que en fait, ces BPREA, on peut s'installer mais je l'ai dit je le répète, on peut également trouver un emploi salarié avec ce type de formation. Donc là effectivement, il y a là je vois le chat, il y a beaucoup de BPREA en production animale et grande culture.

Et alors il y a Brigitte qui nous demande, est-ce qu'on peut lui indiquer quels sont les BPREA dans l'agro forestière ou culture bio.

Bah là, j'ai pas la liste sous les yeux, mais il y en a un certain nombre. Sur les sites d'orientation enfin nous, je pense que l'ANEFA aussi, mais on a un site qui s'appelle AGRORIENTATION sur lequel on va trouver le détail de ces BPREA, sachant que la DRAAF également Auvergne-Rhône-Alpes, édite un guide des formations tous les ans qui est présenté au Mondial des Métiers et dans lequel on va trouver ces BPREA avec ses différentes spécialisations et donc on peut trouver les BPREA en agropasteur, en agroforesterie, en agriculture biologique puis dans ... Voilà là, ce que j'ai mis ici c'est pas exhaustif, je l'ai pas dit la liste que vous avez sous les yeux, elle est pas exhaustive du tout. J'en ai choisi certains, je ne pouvais pas tout la mettre parce qu'il y en a une quantité incroyable. Effectivement, quelqu'un disait qu'il y avait beaucoup de BPREA en production animale et grande culture, c'est vrai mais voilà j'ai voulu en choisir d'autres, mais voilà, mais sachant qu'il y en a beaucoup.

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci Jean-Michel. Et autrement donc beaucoup de personnes sont intéressées par la liste des CQP donc c'est vrai qu'on pourrait, on pourra peut-être le mettre en téléchargement ou alors leur indiquer aussi vos sites. Là juste après, on va détailler un peu les ressources. Et puis peut-être leur dire un peu ce qu'on peut trouver sur vos différents sites, effectivement toute la liste des formations, les fiches métiers, les établissements etc. On va revenir dessus juste après. On se le garde en tête.

Je regarde s'il y a des questions. On nous dit aussi qu'on peut s'installer avec d'autres formations que le BPREA.

Marion Missaoui, ANEFA :

Bien sûr tout à fait, c'est plus le niveau en fait de diplôme qui est important pour s'installer. Alors nous, en tout cas la branche conseille le BPREA parce que c'est vrai que c'est une formule qui est

assez complète, notamment en termes de gestion puisqu'il y a les compétences techniques mais également les fonctions supports qui sont tout aussi importants dans une exploitation, la comptabilité, la gestion, le plan financier etc. la gestion du personnel, mais on peut s'installer avec d'autres parcours bien évidemment.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Beaucoup de jeunes s'installent avec un bac pro ou après un BTS. Voilà après, il faut savoir que l'État français aide l'installation en agriculture notamment avec un certain nombre de prêts et d'aides financières, et que ces aides financières sont soumises à des critères et notamment des critères de niveau de formation. Donc voilà, le BPREA par exemple fait partie des formations qui sont reconnues et qui rentrent dans ces critères pour bénéficier d'aide à l'installation en agriculture. Après, on peut s'installer comme ça sans formation et sans aide. Vous l'avez compris, c'est quand même très technique l'agriculture, on travaille avec du vivant : j'ai un troupeau d'animaux ou des végétaux, c'est quand même super fragile, on peut avoir des fortes déconvenues si on n'a pas une formation, si on n'a pas anticipé, enfin c'est pas si simple que ça quand même.

Marion Missaoui, ANEFA :

En fait, ce qui compte pour l'installation, c'est d'avoir ce qu'on appelle la Capacité agricole pour s'installer, pour pouvoir être éligible aux aides si on souhaite s'installer avec les aides, et la Capacité agricole, elle s'acquiert par différents types de diplômes et différents niveaux.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

C'est bien la DJA, la dotation jeune agriculteur.

Claire Lamy, Via Compétence :

Et alors on a aussi une question d'Elodie qui nous demande si on peut lui parler du BPRPLFP qui donne également la capacité agricole.

Marion Missaoui, ANEFA :

Alors moi, j'ai pas d'infos spécifiques sur ce BP là. Je ne sais pas si t'en a Jean-Michel.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Non plus.

Claire Lamy, Via Compétence :

Sylvie, alors Sylvie aussi nous demande : est-ce qu'il y a vraiment de l'emploi dans le contrôle qualité ? Tout à l'heure, Jean-Michel on en a parlé.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Oui oui, enfin nous dans l'agriculture, on travaille avec des organismes d'envergure nationale comme Bureau Veritas ou Ecocert qui cherchent des contrôleurs, des auditeurs, donc effectivement il y a des débouchés dans ce secteur. Et l'agriculture, c'est un secteur qui est déjà énormément contrôlé, qui a un certain nombre d'appellations, on l'a dit, mais de normes, de choses comme ça. Et donc ça va demander de plus en plus de contrôle et d'audit pour certifier que le consommateur qui voilà consomme un produit, il est bien produit dans le respect d'un cahier des charges. Donc voilà, vous avez peut-être pour certains d'entre vous entendu parler de HVE, haute de valeur environnementale, donc ça c'est aussi, je sais pas si c'est un label ou une appellation, voilà et donc, il faut qu'il y ait des

gens qui fassent du contrôle pour vérifier que la production qui est HVE, elle respecte bien un cahier des charges donné, que je connais pas mais...

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci Jean-Michel, et il y a aussi Marie-Pierre qui nous demande des informations sur les spécialisations d'initiatives locales.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

On en trouve des listes de ces SIL sur notre site par exemple AGRORIENTATAION dont j'ai parlé. Il me semble aussi que sur le document qu'édite la DRAAF pour le Mondial des Métiers, il y a un document sur la formation continue, la formation pour adultes et il me semble que ces SIL sont répertoriés, enfin ceux de la région sont répertoriés dedans en fait.

Marion Missaoui, ANEFA :

On a parlé là dans ces diapos que des formations qualifiantes certifiantes, mais aussi ce qu'on aurait pu mentionner, c'est qu'il y a plusieurs formations qui existent de découverte des métiers agricoles pour se faire une première idée notamment, soit en phase d'orientation ou de réorientation ou de changement de projet de vie qui peuvent exister avec Pôle emploi ou qui peuvent être proposées par les missions locales, et là on est vraiment sur des mini cycles de découverte des métiers agricoles plutôt de façon générale mais qui permettent de se faire une première idée.

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci Marion. Enfin Brigitte nous demande : quel niveau pour les contrôleurs bio ?

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Pour les contrôleurs...niveau minimum bac +2 je pense pour un contrôleur bio.

Et donc après, faut savoir qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, on a quasiment toutes les productions agricoles, c'est vrai qu'on en n'a pas parlé mais là, vous en avez déjà quelques exemples mais c'est vraiment très très diversifié. Il y en a quelques-unes qu'on ne va pas trouver dans la région, donc là je vous ai mis par exemple la mytiliculture, bon là, il n'y en a pas dans la région puisque c'est l'élevage de moules, donc on en n'a pas trop, là il y en a peut-être dans les lacs alpins, je sais pas dans les lacs du Massif central mais je suis pas convaincu. Donc après voilà, on peut aller faire des spécialisations, donc là par exemple, il y a des spécialisations en Normandie dans tout ce qui est l'activité cidricoles, c'est des choses qu'on ne va pas encore trouver chez nous et ces formations-là vraiment très précises et très pointues, il faut sortir de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour pouvoir les trouver en fait. Mais je le répète, en Auvergne-Rhône-Alpes, on a quasiment toutes les productions agricoles qui sont représentés et on peut trouver des formations justement pour y accéder sans aucun problème.

Claire Lamy, Via Compétence :

D'accord Laurent nous dit que les SIL n'existent plus en Auvergne. D'ailleurs, il dit que les SIL n'existent plus Auvergne-Rhône-Alpes.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Peut-être pas...

Claire Lamy, Via Compétence :

Voilà, il est... merci, il est temps de conclure. On peut, on pourra peut-être prendre encore une ou deux questions si elles arrivent après. Donc, ce qu'on peut retenir : c'est que l'agriculture est un secteur qui emploie qui recrute. Il y a un écart important entre l'offre et la demande d'emploi. Ce secteur propose un large panel de métiers, comme on l'a vu. Des métiers qui offrent des perspectives, tant pour les jeunes générations que pour les actifs souhaitant donner davantage de sens à leur travail. Des métiers aussi qui évoluent, qui sont de plus en plus techniques, également ancrés dans des problématiques actuelles, sociales, économiques, climatiques. Et ces nouvelles manières de travailler permettent aussi de redynamiser certains métiers existants et d'attirer de nouveaux publics. Et enfin, ce sont des métiers non délocalisables.

Voilà alors en complément vous pouvez vous renseigner donc sur les métiers, les formations, les offres d'emploi en lien avec l'agriculture sur les sites spécialisés proposés ici. Peut-être que Marion veut dire quelques mots sur le site de l'ANEFA, avec notamment une bourse à l'emploi.

Marion Missaoui, ANEFA :

Oui, les fiches métiers, une bourse à l'emploi, essentiellement pour les offres de la production agricole, pas tellement ce qui est périphérique.

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci Jean-Michel, sur le site de l'APECITA aussi avec AgrOrientation.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Oui le site AgrOrientation sur lequel on va trouver des formations dont on a parlé juste avant, des fiches métiers également. Donc là, on en a présenté trois avec Marion mais on en trouve beaucoup sur notre site et également le site de l'ANEFA. Et puis le site apecita.com sur lequel on va trouver des offres d'emploi. Voilà, et puis je voulais rajouter par rapport à la conclusion quand même de Claire donc nous, on accompagne des gens qui viennent nous voir pour nous dire voilà j'aimerais bien travailler dans l'agriculture, et souvent la première raison invoquée, c'est le sens en fait, ils veulent vraiment avoir un métier quand ils ont travaillé dans l'informatique, dans l'industrie chimique ou plasturgique, aller sur un métier qui a un sens pour eux. Et pas forcément que les jeunes d'ailleurs, des gens qui aussi veulent avoir un impact sur l'environnement et sur la planète et ce qui s'y passe donc voilà. Ça c'est la première raison.

Et puis Claire l'a évoqué aussi, c'est à dire que l'agriculture est répartie sur l'ensemble du territoire, donc vous êtes sûr que autour de chez vous, il y a forcément une entreprise ou plusieurs entreprises agricoles sur différents types de production, une coopérative, un magasin de producteurs ou un magasin bio. Donc on est vraiment sur une activité qui est vraiment très répartie sur le territoire, ce qui est peut-être moins le cas sur d'autres activités, je pense notamment à la plasturgie par exemple, on a Oyonnax, on a Sainte-Sigolène en Auvergne, on est sur des bassins de plasturgie, alors que là on est vraiment sur un territoire où on peut trouver sans aucun problème ce genre de choses. Alors, sur la partie reprise d'exploitation, c'est la chambre d'agriculture qui gère ça, moi je vous conseille si vous êtes curieux d'aller faire un petit tour sur le répertoire à l'installation, sur lequel on va trouver des exploitations agricoles qui sont à céder. Donc moi personnellement, j'y vais régulièrement et c'est vrai que souvent c'est bien documenté y'a des photos, on peut voir différents types d'exploitations qui sont à reprendre, avec des exploitants agricoles, Marion l'a dit, qui vont partir en masse dans les années qui viennent donc voilà si certains ont des projets, voilà qu'ils n'hésitent pas à aller, des gens que vous accompagnez, à aller sur ce répertoire en installation.

Marion Missaoui, ANEFA :

Ce qu'on peut souligner aussi sur la partie peut être installation c'est que de plus en plus, le salariat, une période de salariat est un bon moyen de tendre vers une association, à la fois pour l'agriculteur qui est en phase de départ à la retraite, mais à la fois aussi pour le salarié, le futur installé, puisque du coup la phase de salariat permet cette transition et de tester le projet, de tester l'entente, etc.

Claire Lamy, Via Compétence :

Merci Marion. Voilà et puis peut-être aussi rappeler que l'ANEFA comme l'APECITA sont présents sur de nombreux salons donc ne pas hésiter à aller les rencontrer.

Jean-Michel Sotton, Apecita :

Pour information, les deux prochains salons : donc, on a le Sommet de l'élevage à Cournon donc qui aura lieu début octobre et le salon Tech and bio à Valence, le salon du bio, qui est le 20- 21 septembre 2023. Désolé Claire.

Claire Lamy, Via Compétence :

Non, non, mais je t'en prie. Donc enfin, n'hésitez pas à visiter les sites de Via Compétences : le site Côté formations où vous trouverez notamment des informations sur l'offre de formation sur les territoires, avec un moteur de recherche qui propose des entrées par formation, par métier, par type de formation, par territoire, qui donne les dates des prochaines sessions, l'organisme de formation et la durée de la formation, des informations aussi sur les métiers, avec entre autre l'outil Cleor qui propose des informations clés sur les métiers, comme les conditions d'exercice, les débouchés en région, les principaux diplômes ainsi que le taux d'emploi après une formation par exemple, et puis le site dédié aux professionnels de l'AIO qui est Via-compétence.fr. Vous y trouverez une mine d'informations et d'actualités pour l'accompagnement de vos publics. Voilà, vous y trouverez également tous nos webinars métiers en rediffusion comme celui d'aujourd'hui. Et enfin, notre plan de professionnalisation, avec un catalogue, afin de trouver la session de formation, ou le webinar ou encore le module d'auto-formation qui vous convient le mieux. La plupart de nos formations sont gratuites.

Merci à tous les participants, j'espère que le contenu a répondu à vos attentes. Merci de renseigner la petite évaluation aussi, parce que vos retours sont... nous sont utiles pour améliorer nos sessions de formation et répondre au mieux à vos attentes.

Vous allez recevoir un lien avec le replay prochainement. Et aussi le document à télécharger. On essaiera de rajouter dans le power point un lien sur les CQP puisqu'apparemment, beaucoup étaient preneurs. Mais en même temps je pense qu'on peut les trouver sur vos sites, le site de l'ANEFA et le site de l'APECITA.

Marion Missaoui, ANEFA :

Je ne suis pas sûre qu'on ait la liste des CQP sur le site mais je vais vous la fournir.

Claire Lamy, Via Compétence :

Ok, merci beaucoup. Merci à tous les participants, merci à Marion Missaoui et Jean-Michel Sotton pour leurs interventions et puis pour s'être rendus disponibles. Voilà, bonne journée à toutes, à tous. Merci au revoir.